



Demande d'approvisionnement mensuel en HEOL

(à retourner remplie et signée à bonjour@heol-moneiz.bzh)

Nom et Prénom du Demandeur :

Téléphone :

Adresse mail :

Cochez le type d'approvisionnement que vous souhaitez, et remplissez les informations demandées et le mandat de prélèvement en page 2.

JE SOUHAITE RECHARGER MON COMPTE NUMERIQUE TOUS LES MOIS :

Montant du rechargement : €

Il faut également faire la demande via l'application (dans « Recharger mon compte »).

JE SOUHAITE RECEVOIR UNE ENVELOPPE DE BILLETS HEOL TOUS LES MOIS :

Montant de l'enveloppe : €

Choisir le comptoir de dépôt pour l'enveloppe :	<input type="checkbox"/> Beaj Kafé – 51 rue Branda, BREST
	<input type="checkbox"/> La Chapellerie des Arcades - 48 rue de Siam - BREST
	<input type="checkbox"/> Baradozig - 7 Boulevard Charles de Gaulle – LE RELECQ-KERHUON
	<input type="checkbox"/> Biogastell - 45 rue Jean Fournier – PLOUGASTEL DAOULAS
	<input type="checkbox"/> La Clef des Champs - 11 rue Henri Dunant - LANDERNEAU
	<input type="checkbox"/> Maison pour tous - Place François Mitterrand - LANDERNEAU

Si aucun comptoir ne vous convient, contactez l'association pour qu'on puisse trouver une autre solution.

Informations sur les prélèvements :

- Dans le cadre d'un premier prélèvement, l'association a besoin du mandat signé et rempli, au plus tard le 20 du mois précédent ce premier prélèvement.
- La date de prélèvement de votre compte bancaire est le 2 de chaque mois et la date d'approvisionnement sur votre compte Heol est le 5 du mois. Les enveloppes sont disponibles le 10 du mois au plus tard dans les comptoirs.
- Si vous souhaitez modifier, suspendre ou arrêter votre prélèvement automatique, il faut prévenir l'association avant le 20 du mois précédent où le changement doit être effectif.

Pour tout problème ou question, contacter :

Charlotte de Poulpiquet de l'association HEOL

bonjour@heol-moneiz.bzh ou 06 63 20 06 86

Association HEOL

Bâtiment E -1 rue Louis Pidoux - 29280 BREST • Tel : 07 69 49 98 13 • Mail : bonjour@heol-moneiz.bzh



MANDAT de Prélèvement SEPA

(à retourner rempli et signé à bonjour@heol-moneiz.bzh)

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

RESTER MAÎTRE DE VOTRE PRÉLÈVEMENT

A tout moment, vous pourrez suspendre l'exécution du prélèvement, en intervenant auprès de l'établissement gestionnaire de votre compte.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'association Heol à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de l'association Heol.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique du Mandat :

(à remplir par l'association)

DÉBITEUR		CRÉANCIER	
NOM / PRENOM	<input type="text"/>	Identifiant SEPA : FR 81 ZZZ 85 E 00B	
ADRESSE	<input type="text"/>	ASSOCIATION HEOL	
C P	<input type="text"/>	Bâtiment E	
VILLE	<input type="text"/>	1 rue Louis Pidoux	
PAYS	<input type="text"/>	29200 BREST	

PAIEMENT : Récurrent

MONTANT €

(cochez la case et indiquez le montant voulu)

REEMPLIR VOS COORDONNÉES BANCAIRES **OU** JOINDRE UN RIB :

IBAN

Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

BIC

Code international d'identification devotre banque - BIC (Bank Identifier Code)

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
TENEUR DU
COMPTE À DÉBITER

NOM

ADRESSE

C P VILLE

Signature(s) :

À

LE

Association HEOL

Bâtiment E - 1 rue Louis Pidoux - 29280 BREST • Tel : 07 69 49 98 13 • Mail : bonjour@heol-moneiz.bzh